

**MODULATION TARIFAIRE MUNICIPALE - COMMUNE DE LESPINASSE -  
TARIFS DE LA RESTAURATION ET DES ACCUEILS DE LOISIRS applicables à compter du 3/01/2023**

CANTINE SCOLAIRE		PAI	
Tranches	Tarifs	Tranches	Tarifs
1	1,56 €	1	0,96 €
2	2,04 €	2	1,25 €
3	2,75 €	3	1,69 €
4	3,43 €	4	2,11 €
5	3,75 €	5	2,30 €
6	4,29 €	6	2,63 €
7	4,99 €	7	3,06 €
<b>Tarif unique repas sans réservation: 6 €</b>			

ALAE : Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole								
Accueil périscolaire				Accueil le mercredi après-midi				
Tranches	Séquence Matin de 7h30 à 8h45	Séquence Midi de 11h45 à 13h45	Séquence Soir de 16h à 18h30	Pause Méridienne de 11h45 à 13h45	Pause Méridienne PAI de 11h45 à 13h45	Demi-journée avec repas 11h45 - 18h30	Demi-journée avec repas PAI 11h45 - 18h30	Demi- journée sans repas 13h30 - 18h30
1	0,12 €	0,20 €	0,24 €	2,69 €	2,09 €	3,83 €	3,23 €	2,27 €
2	0,17 €	0,26 €	0,33 €	3,97 €	3,18 €	5,44 €	4,65 €	3,40 €
3	0,23 €	0,37 €	0,46 €	5,24 €	4,18 €	7,50 €	6,44 €	4,75 €
4	0,26 €	0,42 €	0,52 €	6,15 €	4,83 €	8,64 €	7,32 €	5,21 €
5	0,29 €	0,46 €	0,57 €	6,92 €	5,47 €	9,64 €	8,19 €	5,89 €
6	0,32 €	0,51 €	0,63 €	7,57 €	5,91 €	10,63 €	8,97 €	6,34 €
7	0,35 €	0,57 €	0,72 €	8,50 €	6,57 €	12,01 €	10,08 €	7,02 €
<b>Tarif unique séquence sans réservation: 1 €</b>								

ALSH : Accueil de Loisirs Sans Hébergement			
Tranches	Vacances scolaires		
	Demi-journée		Journée 7h30 - 18h30
	sans repas 07h30 - 12h 13h30 - 18h30	avec repas 7h30 - 13h30 11h45 - 18h30	
1	3,40 €	4,96 €	6,32 €
2	4,42 €	6,46 €	7,36 €
3	4,76 €	7,50 €	8,40 €
4	5,21 €	8,64 €	10,23 €
5	5,90 €	9,64 €	11,22 €
6	6,35 €	10,63 €	12,55 €
7	7,03 €	12,01 €	14,51 €
extérieur	Tarif à la journée 18,00 €		
Tranches	Tarif PAI Vacances scolaires		
	Demi-journée avec repas	Journée	
1	4,36 €	5,72 €	
2	5,67 €	6,57 €	
3	6,45 €	7,34 €	
4	7,32 €	8,91 €	
5	8,20 €	9,77 €	
6	8,98 €	10,89 €	
7	10,09 €	12,58 €	

CLUB Préados Vacances scolaires		
Tranches	Tarifs 9h - 17h30	Tarifs PAI 9h - 17h30
1	6,48 €	5,88 €
2	7,01 €	6,22 €
3	7,33 €	6,27 €
4	8,25 €	6,93 €
5	8,77 €	7,32 €
6	9,36 €	7,70 €
7	9,90 €	7,97 €
extérieur	15,00 €	

Equivalence des tranches	
Tranche	Quotient familial
1	0 à 400
2	401/650
3	651/900
4	901/1200
5	1201/1500
6	1501/1850
7	1851 et +

**En cas de 3 absences injustifiées sur la même période de vacances scolaires, les familles concernées ne seront pas prioritaires sur la période de vacances suivantes. Leurs demandes seront étudiées en fonction des places disponibles restantes et après le pourvoi, le cas échéant, des demandes placées sur liste d'attente.**

**En cas de récidive, c'est le tarif « extérieur » (18€) qui leur sera appliqué pour chaque jour d'absence.**

RÉDUCTIONS CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES				
Quotient Familial	0-400€	401-600€	601-800€	> 800€
ALSH (journée)	5 €	4 €	3 €	0 €
ALSH (demi-journée)	2,50 €	2 €	1,50 €	0 €
Séjours	18 €	12 €	10 €	0 €

**Pour bénéficier de ces aides, les familles doivent adresser leur attestation de quotient familial du mois de janvier de l'année en cours transmise par la CAF au service régie municipale.**

Les aides ne concernent que les temps extrascolaires (ALSH et séjours).  
Le nombre de jours financés par la Caf est limité à 50 jours par enfant (accueil sans hébergement et séjours cumulés).  
L'aide relative aux demi-journées de présence en accueil de loisirs sans hébergement ne concerne que les enfants porteurs de handicap et bénéficiaires de l'Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé.